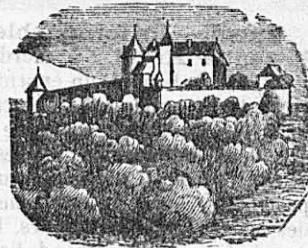




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . . . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h 27 (d. j. f. 15^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6-- 10^h 13^h 15 (13^h) 17^h 55

ANNONCES

Canton de Fribourg . . . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . . 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas,
 S.A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

1848

Nos adversaires ne perdent aucune occasion de nous rappeler 1848, comme si nous devions nous voiler la face en nous souvenant de tous les travaux législatifs ou d'utilité publique exécutés par le régime radical.

Il leur serait mieux de se souvenir du siècle précédent. Vers le milieu du dix-huitième siècle, Fribourg prêtait 100,000 francs à l'Hôpital de la Charité, à Lyon, 100,000 francs aux fabricants et marchands d'étoffes d'or, d'argent et de soie de Lyon, 50,000 fr. au clergé de France, 300,000 livres aux Etats de Bourgogne; les patriotes fribourgeois avaient placé des sommes immenses à Leipzig, en Saxe, à Neuchâtel, à Lyon, en Thurgovie, etc., et ils n'avaient pas un sou pour l'instruction.

Dom Courtray, ancien prieur de la Valsainte, fait au gouvernement patricien le reproche d'exporter les deniers publics, au lieu de les faire servir à favoriser, à développer l'instruction, le commerce intérieur et l'industrie nationale, ce qui est une coupable aberration.

D'un côté, l'évêque Nicolas de Montnach se plaignait de l'insuffisance de la messe épiscopale, alors qu'il possédait une maison de campagne à Russy, où il donnait de somptueux repas; il demandait au Souverain Pontife la suppression de la Chartreuse de la Valsainte, et l'attribution de ses biens à l'Evêché.

D'autre part, le gouvernement des patriciens demandait également cette même suppression, mais en faveur du collège qui, faute de bonne administration, ne pouvait couvrir ses frais.

Tout en prêtant des sommes énormes à l'étranger, ces conservateurs du XVIII^e siècle voulaient spolier autrui, pour accomplir leur devoir à l'égard du pays.

A force d'intrigues, et plus heureux que l'évêque Nicolas de Montnach, le gouvernement patricien finit par emporter l'autorisation demandée, sous réserve de verser à l'évêque une rente de 800 écus.

Ce fut en 1778 que fut exécutée la sécularisation des biens de la Valsainte.

Après avoir fait ses adieux, dit Dom Courtray, la population de Charmey et des environs, consternée, se répandit en imprécations et malédictions contre les spoliateurs de la Valsainte, les appelant usurpateurs sacrilèges du patrimoine des pauvres, ravisseurs du bien d'autrui, destructeurs des établissements consacrés au service divin, etc., etc.

Outre les biens volés par les patriotes fribourgeois, la Valsainte possédait des vignes dans le Lavaux. Ces vignes revinrent à la Chartreuse de La Part-Dieu. Le délégué de la République de Berne, en les remettant au procureur de cette maison, lui adressa ces paroles :

« Si c'est la politique du gouvernement de Fribourg de s'emparer des biens de l'Eglise, la politique de Berne est de conserver vos droits et de les protéger au besoin ».

Quelle leçon sanglante pour un Etat catholique !

Il ne faut pas oublier que les patriciens déniaient leur pouvoir de ce qu'ils appelaient le droit divin, ce droit qu'invocent encore aujourd'hui les conservateurs.

Les braves Charmeyens, outrés de la spoliation commise, conservèrent toujours, depuis, une profonde rancune contre leurs auteurs. Cette juste indignation s'est perpétuée jusqu'à nos jours à l'égard de ceux qu'ils considéraient comme les successeurs des patriciens, les conservateurs.

Qu'on vienne après cela nous reprocher la suppression de la Chartreuse de La Part-Dieu !

Actuellement, le gouvernement conservateur ne prête plus d'argent à l'étranger, trop heureux de lui emprunter au contraire des millions. Il les engloutit sans compter, espérant que la sueur du peuple lui en procurera d'autres. Quand le peuple ne pourra plus payer, ce qui s'est produit il y a un siècle et demi pourrait bien se reproduire encore. Les patriciens de 1778 étaient pourtant plus sincèrement religieux que nos conservateurs d'aujourd'hui !

Les petits bénéficiaires et les gros marchands de bétail.

Certains journaux se sont fait l'écho des procédés de M. Pulver et d'autres gros magnats du commerce du bétail, basés sur des faits qu'il est intéressant de connaître. Voici :

En janvier 1914, on remplaça le dédommagement fixe par une provision de 1,7 pour cent de la somme d'achat. On favorisa de la sorte la hausse du bétail. L'intérêt de l'acheteur lui commandait les hauts prix. Plus le prix était fort, plus la commission devenait appréciable. Et, comme les agents pouvaient retrancher cette provision sur les sommes payées pour les bêtes achetées pour leur propre compte personnel, leurs gains devinrent énormes. En laissant ignorer ce détail de la convention aux paysans, on exploita ainsi leur patriotisme dans un intérêt commercial privé. Il arriva souvent que le beau bétail parvint aux particuliers et le bétail médiocre à l'armée. Les paysans poussés aux ventes par l'adroite réclame de leur secrétariat, croyaient livrer leurs pièces pour la patrie. On les dupait. Ce fait a été établi avec des pièces officielles à l'appui.

Un député soleurois n'a pas hésité, au Conseil national, à qualifier ces pratiques et le contrat qui les autorisait. Ce contrat, dit-il, fut un véritable contrat de corruption. On le tint strictement secret. Le commissaire supérieur de guerre n'en eut connaissance que par suite d'une dénonciation.

Passons aux bénéficiaires :

Dans la seule année de 1915, Kraft et Pulver ont reçu, du 1^{er} janvier au

31 août, la somme de 100,000 francs en chiffres ronds, à titre de provision versée par la Confédération. Quand, dans la suite, on fonda le bureau fédéral d'importation, c'est Kraft qui fut chargé de sa direction, tout en restant l'agent de l'armée. Parlons donc de cumul ! En 1918, on créa l'office pour l'approvisionnement en bétail de boucherie. De nouveau Kraft devint le *deus ex machina*, l'homme de la situation, bref, le profiteur.

Lorsque le principal associé quitte la maison Kraft, il y laisse cependant une somme importante et les manœuvres de profits suivent comme auparavant. Voici des exemples :

La maison Kraft à Brugg a été chargée de la distribution des porcs importés aux bouchers argoviens. Elle exige de ceux-ci qu'ils achètent en même temps du bétail de sa provenance particulière. Ce sont là des agissements que la stricte honnêteté n'approuve guère. Malgré tout, de hauts personnages du Palais fédéral étendaient leurs bras protecteurs sur ces traîtres qui méritaient plutôt une punition.

En automne 1916, quatre wagons de porcs italiens ayant passé la frontière allemande en contrebande, la police de Zurich eut des soupçons sur la maison Kraft et voulut s'occuper de l'affaire. Elle reçut peu après une lettre de l'ex-conseiller national Schmidheiny, alors chef du service des compensations, lui ordonnant de faire silence et de glisser sur cette affaire ! Notons qu'il ne s'agissait pas de bagatelle. En 1917, la maison Kraft a eu un mouvement de vente de 54,445,351 francs suisses ! Un registre secret de la même firme laisse voir qu'elle a retiré un bénéfice de fr. 30,000 pour un seul achat de bétail, conclu en 1918 avec un marchand de Turin. La même maison a gagné pendant la période d'août 1917 à mars 1918, sur les livraisons faites à l'armée, la somme de fr. 90,684. Le peuple peut juger. Les petits paysans surtout ont droit de tirer les conclusions de ces procédés « légaux » d'exploitation du marché agricole suisse.

Au moment où ces profiteurs cherchent à se faire passer pour d'innocents agneaux, il n'est pas superflu d'établir leurs responsabilités et leurs profits exagérés au détriment des consommateurs et des producteurs.

NOUVELLES SUISSES

La question du blé. — La Société vaudoise d'agriculture a décidé par 67 voix contre 57 de décliner la proposition de l'Office fédéral de l'alimentation de consentir à une réduction de 7 fr. sur le prix du blé, en 1922, moyennant l'assurance d'une prime de 10 francs en 1923.

Jusqu'à présent, les agriculteurs

genevois et bernois ont arrêté la même attitude; ceux de Neuchâtel et de Schaffhouse ont accepté le compromis.

Conflit dans la menuiserie.

Le comité central de la Fédération suisse des ouvriers sur bois a décidé d'inviter ses membres à repousser la baisse des salaires, décrétée par la Fédération des maîtres-menuisiers, à dater du 1^{er} avril.

L'approvisionnement en céréales.

C'est le 10 avril que la grande commission d'experts chargée d'examiner les divers projets relatifs à l'approvisionnement de la Suisse en céréales et à la culture du blé, se réunira à Berne. Les délibérations dureront deux jours, et l'on espère que les questions essentielles seront tranchées en principe.

Le procès des sucres.

Le Tribunal, à l'unanimité, a repoussé la plainte de l'Etat contre la Caisse d'Épargne et de Prêts de Berne. Les frais de justice ont été fixés à 2000 francs (maximum); les frais qui n'ont pas encore été fixés par la justice seront mis à la charge de la plaignante.

La baisse des salaires.

Le groupement urbain des associations bernoises d'employés, dans une assemblée de délégués tenue le 10 mars, a pris position contre la diminution de salaires projetée par les industriels bernois. Il a donné au comité directeur mandat d'agir en commun avec les autres organisations de salariés.

Berne. — Pour atténuer la crise laitière.

La Fédération bernoise des acheteurs de lait a décidé dans son assemblée générale d'adresser au syndicat bernois des fromageries et laiteries coopératives, à leur intention comme à celle de l'Union centrale suisse des producteurs de lait, une requête, demandant que tous les membres du syndicat et des coopératives soient invités à acheter chacun deux kilos de fromage par tête de bétail qu'ils possèdent. Si l'on compte seulement 500,000 vaches, cela correspondrait au placement d'environ 100 wagons de fromage.

Schaffhouse. — Grave accident d'auto. Un mort, deux blessés.

Un grave accident d'automobile s'est produit mardi, peu après 22 heures, sur la route allant de Schaffhouse à Neuhausen. Une auto montée par quatre personnes ayant fait une embardée sur le côté gauche de la route et une roue arrière s'étant détachée, l'arrière de la voiture a été complètement mis en pièces.

L'un des occupants, M. Hermann Zaehler, pharmacien, a été tué sur le coup. Deux autres des occupants ont été grièvement blessés. Seul le chauffeur est indemne.

A COUDRE

choix en
et toutes
ations.

UD & Fils,
LLE

, Bulle.
19 mars 1922

bleaux

et Paul Robert.

ntemps

5, 4.50, 5.50

0 cm.

0, 9.50, 12.50

2.90

aps dep. 6.90

rtie, vendant le

articles

aux.

ns

BULLE

en vente en

res

e après midi

rts;

s'atteler à 1 ou 2

chelles;

2 coussins;

1 petits, en bon état.

s, au lieu dit

phirin OTTOZ.

recevoir

le

l'été

ts --

sommation

ILLE

lement approprié à la

MPS

ait faire, est certaine-

UIN

s, clous, eczéma, etc.,

migraines, digestions

s, plaies, jambes ouver-

critique.

rmacies de Bulle.

tiase:

Chaux-de-Fonds.

Vaud. — Un formidable éboulement à Arvel. — Mardi après midi, à trois heures, un énorme éboulement s'est produit dans les carrières d'Arvel. Une masse rocheuse d'environ deux millions de mètres cubes s'est écroulée. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personne; mais des maisons ont été écrasées. Une vague de terre de 20 mètres de hauteur a été soulevée par l'éboulement.

A midi, MM. Kohler, ingénieur, Chessex, directeur des carrières, et le professeur Maurice Lugeon se sont rendus sur les lieux pour envisager les mesures de protection à prendre; mais ils constatèrent d'emblée que toute intervention était inutile. On ne put que suspendre momentanément l'exploitation, évitant ainsi tout accident.

Genève. — Un enfant de 2 ans tombe d'un troisième étage et se tue sur le coup. — Un jeune ménage du quartier des Pâquis, à Genève, vient de voir disparaître tragiquement son unique enfant, de 2 ans, dans les circonstances suivantes:

Mme Trabold, dont le mari exerce la profession d'électricien, vaquait mardi dans la matinée à ses occupations de ménage dans l'appartement situé rue de Lausanne, 46, au 3^{me} étage. Le petit Henri-Paul courait joyeux de toute la vitesse de ses petites jambes. Les fenêtres étaient partout ouvertes pour permettre au soleil d'entrer dans les chambres.

Tout à coup — il était onze heures — alors que Mme Trabold était à sa cuisine, l'enfant parvint à grimper sur une des fenêtres donnant sur un jardin et pencha dangereusement son petit corps en avant. Ce fut alors la chute épouvantable dans le vide, chute à laquelle une voisine assista terrifiée. On se précipita au jardin où était tombé le petit Henri-Paul, mais hélas, le pauvre avait été tué sur le coup.

CANTON DE FRIBOURG

Elections communales.

Romont. — Nos amis romontois obtiennent quatre sièges. Auparavant, ils n'en avaient que trois et les conservateurs leur proposaient sans lutte le quatrième mandat. Ils ont refusé et viennent de le conquérir par la lutte. Nous les félicitons vivement.

Sont élus: MM. Glardon, Criblet, Mettler et Criblet.

A Châtel-St-Denis. — A Châtel-St-Denis, où il y avait quatre listes en présence, sont élus trois agrariens, trois conservateurs, deux radicaux et un socialiste.

GRUYÈRE

Les élections bulloises.

— Voici les résultats officiels: Electeurs inscrits 1003 Votants 929 Bulletins blancs ou nuls 3

La liste radicale comptait 432 bulletins compacts 133 bulletins avec des noms biffés 32 bulletins panachés.

Pour la liste conservatrice, dans le même ordre, il y a eu 220, 12 et 25 bulletins.

Pour la liste socialiste, 48, 1 et 2 bulletins.

Sont encore sortis des urnes 22 bulletins sans nom de liste.

Les suffrages exprimés et les suffrages blancs s'élevaient à 5527 pour la liste radicale 2304 pour la liste conservatrice et 469 pour la liste socialiste, soit

8300 suffrages au total. Quotient: 8300 : 9 = 922. Répartition: Liste radicale 5527 : 922 = 5 plus un reste de 917.

Liste conservatrice 2304 : 922 = 2 plus un reste de 460.

Liste socialiste 469 : 922 = 0.

La liste radicale a obtenu un sixième siège avec un reste de 917 et la liste conservatrice, un troisième avec un reste de 460. Sans la défection des socialistes, nous obtenions le septième siège.

Leurs moyens de propagande. — Samedi dernier, espérant que nous n'aurions pas le temps de réfuter son absurde accusation, le *Fribourgeois* affirmait que le Conseil communal de Bulle avait voulu supprimer l'enseignement religieux dans les écoles, pendant les heures de classe.

Nous avons pu, dans une dernière proclamation aux électeurs bullois, opposer un formel démenti à cette accusation calomnieuse.

Nos lecteurs de la campagne n'ayant pas reçu cette proclamation, nous tenons à répéter cette protestation. Nous avons renvoyé et nous renvoyons encore les auteurs de cette calomnie au protocole communal et au témoignage de tous les conservateurs qui ont siégé au Conseil communal de Bulle.

Tout aussi absurde est l'affirmation que le Conseil communal avait contrecarré le tir du canon des Artilleurs le jour de la Fête-Dieu. Il s'est borné à exiger la demande d'autorisation prévue par le règlement de police.

Après cela, soyez édifiés sur la sincérité des conservateurs de la nouvelle école!

Derniers échos des élections communales de Bulle.

— Le *Fribourgeois* de mardi est pitoyable; il a peine à reprendre ses esprits. Notre réponse de samedi à ses calomnies l'a atterré; à son avis, elle était furieuse! Or, elle devait l'être bien peu, puisque de nombreux radicaux l'ont estimée trop anodine. Ils auraient désiré que nous donnions les écrivains à certains collaborateurs du journal conservateur.

Nous ne doutons pas que ceux-ci les eussent méritées; mais, comme nous détestons les personnalités, nous ne regrettons pas, en somme, notre modération. Cependant, si la leçon reçue ne suffit pas, nous ne voyons pas d'inconvénient à la renouveler.

Le *Fribourgeois* revendique le droit de libre discussion; nous ne le lui contestons nullement! Ce que nous ne tolérerons pas, c'est la déformation de la vérité, c'est le mensonge longuement et savamment distillé. Sans doute, la politique électorale a des licences, mais il y a des limites à tout: Un journal sérieux doit y regarder à deux fois avant de débiter à ses lecteurs des calembredaines... tirées des romans des fameux « Chevaliers de la Table ronde ».

On a beaucoup remarqué que dans la dernière campagne électorale bulloise, le leit-motiv de la cabale si bien ourdie et si bien réussie contre le conseiller communal conservateur acceptant une réélection, résidait dans la trop bonne entente qui n'avait cessé de régner entre tous les membres du Conseil communal.

Songez donc! Ceux-ci faisaient de l'administration aussi bonne que possible et laissaient la politique à l'arrière-plan. Aux yeux des conservateurs nouveau style, cela est péché et doit être puni.

Le mot d'ordre donné aux élus conservateurs est donc doré et déjà connu: Pas d'administration, mais de la politique, sinon l'exclusive sera prononcée contre eux par les fins politiques du parti.

Un homme averti en vaut deux et la majorité libérale-radical sait à quoi elle doit s'attendre et quelles précautions il lui importe de prendre.

Le *Fribourgeois* assure hier, en pleurnichant, qu'à défaut d'autres qualités, il a du moins celle d'appartenir au parti des braves gens. Peste! Quelle prétention qui fait immédiatement défilé sous nos yeux tous les faits an-

ciens, récents et actuels qui ébranlent cette certitude.

Et l'on songe instinctivement à ces Pharisien qui « filtrent le moucheur et avalent le chameau et qui nettoient le dehors de la coupe et du plat, tandis que le dedans est rempli de rapine et d'intempérance ». (Evangile sel. St-Mathieu, chap 23)

Sincérité du Fribourgeois.

— M. A. Remy écrit au *Fribourgeois*: Bulle, le 12 mars 1922.

Au Comité de rédaction du « Fribourgeois » Bulle

Dans le numéro du « Fribourgeois » de samedi dernier, sous la rubrique « Chronique électorale », vous avez bien voulu porter une appréciation sur les paroles que j'ai estimé devoir prononcer à l'assemblée du parti conservateur de samedi soir.

Mais, la première phrase qui s'y rapporte prête à une équivoque parce qu'elle est incomplète. J'ai reconnu, en effet, les erreurs commises dans l'organisation intérieure de l'ancien comité politique local.

Comptant, dans l'intérêt de la vérité, que vous voudrez bien publier cette lettre explicative dans le prochain numéro de votre journal, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués. A. Remy.

(Red.) D'après l'article incriminé du *Fribourgeois*, les lecteurs auraient pu comprendre que M. Remy visait les actes de l'administration communale. C'est probablement ce que le *Fribourgeois* a voulu en coupant le texte du discours de M. Remy.

Une ravissante soirée en perspective.

— Reconnaisant de l'appui bienveillant que lui prête le public bullois, la Section de la Gruyère de la Société Suisse des Commerçants ne perd aucune occasion de lui être agréable en lui procurant d'utiles soirées.

Avant de partir pour l'Amérique, où il va recueillir de nouveaux documents ethnographiques et géographiques, M. le professeur Dr Täuber a bien voulu se mettre à la disposition de la Société Suisse des Commerçants pour une nouvelle conférence.

Il traitera, samedi soir, dans la salle du Closeau, un sujet palpitant: *L'Albanie et le Monténégro*, deux pays que l'on connaît peut être le moins, et qui évoquent pourtant des souvenirs d'actes mémorables et des hommes héroïques.

La conférence de M. le Dr Täuber sera illustrée de nombreuses projections en couleurs, qui en rehausseront l'intérêt.

M. le Dr. Täuber a déjà fait ses preuves chez nous. Ses deux dernières conférences ont été fort goûtées et tout ceux qui ont eu l'heur de l'entendre se feront un plaisir de venir l'applaudir encore.

L'exposition de P. Robert et H. Brulhart.

La population de la Gruyère et spécialement son chef lieu a, cette semaine, l'occasion d'apprécier et d'admirer les œuvres des deux remarquables artistes fribourgeois dont la renommée a déjà dépassé les frontières de notre pays.

M. Paul Robert, après avoir passé trente années en Russie, comme acteur et doyen des artistes du théâtre impérial français de St-Petersbourg, a vu sa brillante carrière brisée par l'avènement du régime bolchéviste. Rentré au pays natal, il a repris ses pinceaux et ses crayons et s'est appliqué à fixer sur le papier et sur la toile les aspects variés et lumineux des contrées où les circonstances l'ont amené. Rarement les jeux subtils et fugaces de la lumière et du soleil, les teintes passagères du ciel et de l'eau ont été rendus avec une semblable maîtrise. Grâce à une technique souple, variée et savante, il emprisonne, accroche et fixe les rayons éblouissants du clair midi, les douces clartés des sous-bois et des lieux éparsés dans la nuit bleue. Nous espérons que M. Robert trouvera le moyen de

rester dans son canton de Fribourg et de camper son chevalet, plus souvent qu'il n'a pu, jusqu'ici, le faire, devant nos calmes paysages, nos rivières et nos montagnes.

Les procédés de M. Brulhart sont tout différents de ceux de M. Robert. En quelques grands coups de pinceaux largement étalés, ce magicien-là vous présente un vallon tranquille, aux lignes harmonieuses et serènes, un chalet dont le vieux toit de bardeaux luit au soleil, un site aimé et connu de la Gruyère, la poésie du soir tombant sur l'alpe. Ses paysages sont tranquilles et reposants, voilés d'un brin de mélancolie, et l'art extrême et raffiné avec lequel ils ont été construits disparaît sous l'habileté et la maîtrise de l'artiste.

Nous sommes persuadés que le public profitera largement de l'occasion qui lui est donnée de voir de près l'œuvre de deux excellents artistes de chez nous, que la nouvelle salle de l'Hôtel des Alpes, où leur exposition est installée pour quelques jours, recevra de nombreux visiteurs et que plus d'une famille se fera un plaisir d'acquiescer l'un ou l'autre de leurs tableaux.

Les femmes collantes.

— Voulez vous passer une bonne soirée? Allez au cinéma LUX. On y tournera deux films de grande valeur artistique. *Le Lotus d'Or* est un drame émouvant qui vous transporte dans la ville chinoise de San Francisco, ville aux leurs barriolées et qui dissimule dans son calme apparent les plus sombres intrigues. *Les femmes collantes* est une comédie bouffe en 4 actes, des plus désopilantes, jouée par l'inégalable *Rigadin*.

Au Cinéma du Closeau.

— Encore un beau programme pour dimanche. Comment un jeune homme reprend goût à la vie grâce aux beaux yeux de Mary, telle est la trame de la délicieuse comédie interprétée par *Mary Milès*. Sans doute, tout le monde voudra connaître le secret.

Echos des élections.

— A Corbières, la liste radicale l'emporte par 35 voix sur la liste conservatrice, qui n'obtient que 15 voix. Ce village, qui fut un fief conservateur, s'est enfin ressaisi.

A Riaz, nos amis obtiennent aussi la majorité.

A La Tour, sont élus, 5 radicaux, 3 conservateurs et 1 socialiste. Il y avait entente entre conservateurs et radicaux. Les socialistes espéraient faire passer 2 candidats.

A Gruyères, la liste conservatrice succombe.

BANQUE COMMERCIALE

La *Liberté* s'est fort occupée des discours prononcés à notre récente soirée choucroute. C'est son droit, si elle le fait d'une manière véridique et objective. Mais si elle veut se mêler de disséquer les discours de nos amis, elle devrait le faire en toute occasion; ce n'est malheureusement pas le cas. C'est ainsi que la vertueuse *Liberté* consacrait cinq ou six lignes au magistral discours prononcé au Grand Conseil par M. Louis Blanc, député, lors de la discussion des affaires de la Banque Commerciale. Nous croyons devoir remédier à ce manque de sincérité et de tact en reproduisant ce discours:

Il est regrettable que, pour la deuxième fois dans cette enceinte, en l'espace de 10 ans, le Grand Conseil soit appelé à discuter une question aussi grave et aussi importante que celle qui nous est soumise aujourd'hui. Il y a une dizaine d'années, en effet, une discussion très mouvementée se déroula ici au sujet de certaines incorrections dans l'administration de la Banque de l'Etat. Des hommes de cœur tels que M. l'avocat Gross, M. Musy et d'autres, pour ne

pas tous en effet, sur la manances à bon ordre en droit se reprodu grâce au Malheu de ces ho publique pas été s Aujour d' sultat fat ble; non financier tissant q jamais f commerciale culée à u suite de l et de la r et surtout tique à d jamais d connu les susé des ne vien d triote si roles éne de vider tient et a devoir de devoir, j ici, une f pulation J'estime membres Conseil, bons pat plissions devoir en attentifs

NOUVEAU

Récit

Prix d

A

La c et autr sur la dant d la Croi de correc Sorens

L'AL

Sa

son

Prix

Bulle

Di

sur la

L

Re

Transfo

...nton de Fribourg. hevalet, plus sou- jusqu'ici, le faire, paysages, nos ri- gnes. M. Brulhart sont eux de M. Robert. coups de pinceaux e magicien-là vous tranquille, aux li- s et sereines, un t toit de bardeaux te aimé et connu oésie du soir tom- e magicien-là vous e paysages sont ants, voilés d'un , et l'art extrême el ils ont été cons- l'habileté et la .-rsuadés que le pu- ment de l'occasion de voir de prés- cellents artistes de nouvelle salle de u leur exposition quelques jours, re- visiteurs et que e fera un plaisir 'autre de leurs ta- collantes. — une bonne soirée? U. On y tournera de valeur artisti- or est un drame- s transporte dans- de San Francisco. rriolées et qui dis- alme apparent les- ques. Les femmes- comédie bouffe en ésopitantes, jouée- gadin.

pas tous les nommer, avaient rendu, en effet, l'Etat de Fribourg attentif sur la manière dont on gère les finances à la Banque de l'Etat. On mit bon ordre à cette situation et on était en droit d'espérer que pareil fait ne se reproduirait plus et que l'on ferait grâce au peuple fribourgeois d'événements aussi affligeants.

Malheureusement, les avis éclairés de ces hommes dévoués à la chose publique n'ont pas été écoutés et n'ont pas été suivis comme ils le méritaient. Aujourd'hui, nous aboutissons au résultat fatal d'une politique déplorable; nous aboutissons au désastre financier le plus gros et le plus retentissant que le canton de Fribourg ait jamais enregistré. La Banque commerciale fribourgeoise se trouve aculée à un déficit de 13 millions, par suite de la négligence, de l'incapacité et de la mauvaise foi de quelques-uns et surtout parce qu'on a mêlé la politique à des affaires où elle n'aurait jamais dû pénétrer, parce qu'on a méconnu les intérêts du peuple et mé- susé des deniers fribourgeois. Vous ne viendrez pas me traiter d'antipatriote si je prononce ici quelques paroles énergiques. J'éprouve le besoin de vider tout ce que mon cœur contient et ainsi j'estime accomplir mon devoir de représentant du peuple. Ce devoir, je l'accomplirai en vous disant ici, une fois pour toutes, ce que la population pense de la situation actuelle. J'estime que, en notre qualité de membres de l'opposition au Grand Conseil, nous avons droit au titre de bons patriotes, parce que nous remplissons notre devoir et tout notre devoir en rendant les pouvoirs publics attentifs aux abus qui se commettent

malheureusement chez nous. Un déficit de 13 millions n'est pas une mince affaire dans un petit pays agricole tel que le nôtre. Je sais bien que, depuis la guerre, l'argent n'a plus la même valeur; mais il faut prévoir le retour des choses, et 13 millions de déficit, cela représente cependant 100 fr. par tête de population. Chez nous, ce n'est pas une bagatelle. Ce désastre aurait pu être évité si, il y a quelques années, on avait été plus prudent et, surtout, si on avait suivi les avis éclairés de M. Musy, alors notre Directeur des Finances. En 1918, l'honorable M. Marchon, dans la séance du 16 mai, interpellant le Conseil d'Etat, signalait spécialement à la Direction des Finances l'anomalie, pour un établissement financier privé, de mettre pignon sur rue avec l'enseigne de « Banque cantonale fribourgeoise ». (A suivre).

Dans l'Echo Littéraire d'aujourd'hui, nous commençons la publication d'un nouveau roman

LE MIRAGE

par Louis ENAULT

Le sympathique auteur du *Châtiment*, de *Près du Bonheur*, *Jours d'Épreuves* et de tant d'autres ouvrages aimés du public n'a jamais eu d'autre souci que de faire oublier les ennuis de chaque jour par de belles et consolantes histoires.

Monsieur et Madame Jean BRULHART remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Madame Henriette JAQUET à Charmey; Madame et Monsieur Eugène MAILLARD-JAQUET à La Rougève; Monsieur Henri JAQUET et sa fille Cécile, à La Tour-de-Trême; Madame Joseph JAQUET et ses enfants à Villarvolard; Madame et Monsieur Alfred BOURQUI JAQUET à Farvagny; Madame et Monsieur Jules BARRAS PAGE et leurs enfants à Villarod; Madame et Monsieur Basile PILLOUD et leurs enfants à Châtel St-Denis; Monsieur et Madame Charles PERRIARD et leurs enfants à Rue; Madame Veuve Natalie ROMANENS à Sorens; Madame Veuve Louise FRAGNIÈRE et ses enfants à Villaz-St-Pierre; Monsieur et Madame Alphonse ROPRAZ et leurs enfants à Sorens; Madame et Monsieur Hercule AYER et leurs enfants à Sorens; Madame et Monsieur Alfred ROMANENS et leur enfant à Sorens; Monsieur Emile GEINOZ et ses enfants à La Verrerie et Monsieur l'Abbé FRAGNIÈRE à Cerniat; ainsi que les parents et alliés ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Louis JAQUET

leur cher époux, père, grand père, frère, beau frère et oncle, décédé à l'âge de 63 ans, après une longue et douloureuse maladie (chrétiennement supportée et muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 19 mars à Sorens, à 3 heures 15 après midi. R. I. P.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVECNA & C^{ie} GENEVE

Les familles Vve GREMAUD à Bulle et Vve MAGNIN à Riaz, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de **Monsieur Alphonse MAGNIN** leur regretté frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 16 mars à l'âge de 56 ans. L'ensevelissement aura lieu à Bulle dimanche 12 mars à 3 heures après midi. R. I. P.

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Lili LINGG, née Gross aura lieu samedi 18 mars prochain, à 7 1/2 h. du matin, à l'église de Broc

C'est au premier printemps que l'organisme cède le plus facilement aux maladies. Evitez l'écueil en vous fortifiant à temps par l'OVOMALTINE. En vente partout en boîtes de fr. 3.- et 5.50. Dr A. WANDER S. A., BERNE

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 19 mars
Pharmacie BARRAS

Nouvelle Salle de l'Hôtel des Alpes
Samedi 18 mars, à 8 heures du soir

Récital Paul Robert

Prix d'entrée : 2 fr. Les billets seront vendus à l'entrée de la salle.

AVIS IMPORTANT

La circulation des camions-automobiles et autres gros chargements sera interdite sur la route communale de SORENS, tendant du Guérignoz au village, lieu dit „Sur la Croix“, du 21 au 28 mars 1922, pour cause de correction de dite route. Sorens, le 14 mars 1922.

Par ordre: Secrétariat communal.

„L'Albanie et le Montenegro à Bulle“
Samedi 18 mars, à 8 1/2 h. du soir dans la Salle du Closeau

CONFÉRENCE

donnée par M. le professeur Dr. TAUBER sous les auspices de la Société Suisse des Commerçants. Nombreuses et superbes projections en couleurs. — Bureau dès 8 heures. — Prix des places: Première, fr. 1.50; secondes, fr. 1.10. (Taxe communale comprise)

Bulle - Grande salle de l'Hôtel de Ville - Bulle
Dimanche 19 mars, à 8 h. du soir

Conférence

de Louis DOUSSE sur la „Situation actuelle de l'Europe“.

Lindic & Guigoz

Atelier mécanique - Garage
VUADENS

Revisions d'autos, motos et camions.
Transformations et réparations en tous genres.
— Travail garanti. —

Cinéma Lux

DIMANCHE 19 MARS
3 heures — 8 1/4 heures

Grande Soirée artistique
Pathé-Revue

LE LOTUS D'OR

Grand drame en 4 parties.
Mystérieux et pathétique.

Les Femmes collantes
1 heure de son rire.
Comédie désopilante jouée par le spirituel Rigadin, l'as du cinéma

CAVE

On demande à louer: Grande cave non meublée ou local en sous sol avec entrée large et facile. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 750 B.

Le sous-signé offre à louer la 1^{re} fleurie

de la gîte « des Asses » rière les Colombettes. A la même adresse, on demande

un domestique.
S'adresser à Ernest MORET, Vuadens.

Une personne expérimentée donnerait leçons

à enfant retardé; premières notions d'allemand. Se chargerait de correspondances. S'adresser III^e étage, maison Stöckli, Bulle. P 763 B

Hivernage.
On offre en hivernage d'ici à l'alpage

4-5 génisses
Les mêmes seraient données en estivage sur de bonnes montagnes. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 764 B.

VOITURETTE
2 places, 8 HP, parfait état, complet, à céder fr. 22.000. Motocyclo 8 HP avec side-car, sortant de révision, fr. 1.500. Chez A. Ischry, Auto Garage, Aigle. Tél. 136.

SALLE DU CLOSEAU BULLE

Dimanche 19 mars 1922
Matinée, 14 h.30. — Soirée, 20h.30

Paysages d'automne

Idylle aux champs
Une délicieuse comédie sentimentale

Pour les beaux Yeux de Mary

ON DEMANDE une bonne fille

pour aider dans une auberge de campagne. A la même adresse à vendre quelques mille pieds de

foin et regain
à consommer sur place. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 651 B.

SOUMISSION

Le transport des matériaux de construction pour le chalet du Gros Plané est mis en soumission.

Faire offres par 100 kg. depuis La Part-Dieu jusqu'aux Joux-Derrens. S'adresser à Paul Bussard, entrepreneur, Gruyères.

CHARROI

La commune de Bulle met en soumission le transport d'environ 120 stères de rondins de la Case d'Inson et de 30 stères de la Joretz jusqu'à la voie industrielle.

Remettre les soumissions par stère au Bureau de Ville jusqu'à lundi soir 20 courant, à 4 heures. Ville de Bulle.

Jeune homme
de 22 ans CHERCHE PLACE dans une laiterie, le plus tôt possible. S'adr. à Publicitas Bulle.

LE CALME EST LE COMPAGNON DE LA SUPERIORITE. CALMEZ ET FORTIFIEZ DONC VOS NERFS AVEC LE « NERVOSAN »
Flacon à 3.50 fr. et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

ZITHRE

marque renommée, son excellent à vendre. S'adresser Rue de Gruyères, 112, II^{me} étage.

ON DEMANDE deux bonnes vaches

laitières pour le bas. Bons soins assurés. S'adresser à Sottas Pierre, Villars-d'Avry.

Vente juridique.
Le 20 mars 1922, à 2 h. après midi, au domicile de Jean Pittet, à Montbarry, l'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mise publique:

2 porcs, 4 colliers, 1 char à pont, 1 luge chenaquet, 1 char avec caisse à gravier, 1 caisse à purin, 2 chars à échelles, 1 armoire à glace, 1 buffet de cuisine.

On cherche une servante

de campagne, entrée à convenir. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 754 B.

A VENDRE

une petite chienne, race St-Bernard, de 3 mois, chez Candolfi Phil., Brasserie du Midi, Bulle.

A vendre
environ 2.500 pieds de

foin et regain
à consommer sur place. S'adresser à Jules Pasquier, en Saletaz, à Riaz.

A vendre maison

d'habitation, grand, courie et jardin. S'adresser à Jules Castella, Pringy.

Frachey-Weiss & Cie

FRIBOURG 1, Place du Tilleul

Vêtements soignés pour Messieurs et sur mesures seulement. Coupe garantie. Draps et fournitures de bonne qualité. -- PRIX DU JOUR --

Grand choix de Nouveautés pour Dames.

-- TISSUS EN TOUS GENRES --

Maison d'ancienne renommée.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle: Pharmacie Rime ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9, GENÈVE.

GABINET DENTAIRE

H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel-St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

Oranges sanguines

10 kg, fr. 6,50, port dé. contre rembours. Zuechi N° 58 Bulle. P 2641 O.

Lacta-Veau

Lacta-Porc

Farine Avo

Phosphal

Chanteclair

Coop. Prévoyance, Bulle;

Demierre Fr., Billens;

Pittet François, Mézières;

Remy Pascal, Bulle.

Produits extra, recommandés.



Un demi-siècle de

succès

contre

Toux, Catarrhe, Bronchite.

Exiger l'emballage rouge.

En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P. de Chastonay, pharmacie, 2 place de la Riponne, Lausanne.

Agents demandés partout: Huiles, Savons.

Fortie remise. Etablissements PEARSON, Marseille.

Bonne fille de cuisine est demandée

dans un Hôtel de Bulle, ainsi qu'une jeune fille comme aide.

Entrée de suite. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 709 B.

A vendre

belle terre.

S'adresser Pinte des Verrens, Pringy.

A LOUER

de suite belle

chambre meublée

bien exposée.

S'air. au Bureau du journal.

Je suis acheteur d'un wagon de

pommes de terre

rouges, jaunes et blanches, contre paiement de suite.

Faire offres à J. BONGNI, Vouvry (Valais). P 21727 L

« INUTILE DE S'EN FAIRE » disait une brave cuisinière quand son potage n'avait pas toute la saveur qu'il aurait fallu. — « Inutile de s'en faire, il y a un moyen très simple de s'en tirer ». — Elle prenait alors le flacon d'Arome Maggi, et de quelques gouttes de ce précieux condiment, améliorait son potage instantanément.

Demandez chez E. GLASSON & Cie

Bulle, Palézieux, Verrerie, Vaulruz

les ENGRAIS CHIMIQUES N° 8 de Fribourg

les meilleurs de tous.

Sels de potasse. Scories Thomas.

Superphosphates. Sulfate de fer, etc.

Prix excessivement réduits. — Sacs de 50 et 100 kg.

— Dès ce jour en dépôt. —

Droguerie DUBAS, BULLE

Engrais pour fleurs

Mastic à greffer

Timbres escompte.

Installations complètes et modernes de laiteries.

Chaudières à fromage, modèles divers. - Fabrication. - Transformations. Réparations. — Références de premier ordre des stations laitières de Fribourg et Berne.

Se recommande: P. ZUMBUHL, FRIBOURG.

Maison Charrière & Cie, Bulle.

Instruments de Musique.

Choix superbe de

GRAMOPHONES

depuis 120 et 150 fr. vient d'arriver.

Appareils de fabrication suisse extra supérieure.

Seul concessionnaire pour le canton de Fribourg de la Compagnie franco anglaise du gramophone et disques

„La Voix de son Maître“

Visitez nos magasins d'exposition.

Demandez nos catalogues, prix et conditions.

Faute d'emploi, le soussigné exposera en vente en

mises libres

le lundi 20 mars, dès 1 heure après midi:

2 chars à pont à 2 chevaux, avec ressorts;

1 char jaune avec ressorts, pouvant s'atteler à 1 ou 2 chevaux;

1 char à 2 chevaux, avec brancard et échelles;

1 char à 1 cheval, avec brancard;

1 petit char à ressorts avec 2 bancs et 2 coussins;

1 charrie Brabant, 5 colliers, grands et petits, en bon état,

5 faux-colliers en bon érin, une bascule.

Les mises auront lieu à Echarlens, au lieu dit „La Salaz“.

L'exposant: Zéphirin OTTOZ.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Etablissement officiel sous la surveillance de l'Etat.

CAPITAL et RÉSERVES: Fr. 62.000.000.

Dépôts d'argent:

à vue intérêt 3 %
à 1 an de terme » 4 1/2 %
à 2, 3 et 5 ans de terme » 5 %

Achat et vente de titres à toutes les bourses.
Listes de valeurs de placement à disposition.

Garde de titres.

Changes aux meilleures conditions.



PÊCHE

Grand choix de tout le matériel nécessaire à la pêche.

Cannes à pêche; crin de Florence (mortal-pêche); cuillers épuisettes; émerillons; fil d'acier, fil de laiton, fil et soie pour ligatures; hameçons; insectes; cordonnet, fil de soie, fil de couleur; moulinets, mouches: anglaises, italiennes, de Vallorbe (choix immense); paniers; plombs; poissons; anneaux et montures pour poissons artifiels; lignes en bambou, fixes et démontables, de 5 à 6 m.; bouts de lignes; bas de lignes; bagnes pour lignes; hélices, filets, Accessoires.

— Prix réduits. —

Emile MORARD, BULLE.

Qui me fournirait des BOILLES DE PÊCHEURS en bois et en tôle?

Mises publiques.

Pour cause de décès, on vendra en mises publiques, le lundi 20 crt, à 1 h. de l'après-midi, devant le domicile de Mme Vve Fragnière, à Sorens: 3 forts chevaux à 2 mains, 2 gros chars à billons, 18 et 20 lignes, 1 tombereau, 2 courtes luges, chenaquets, 1 traîneau, 1 moufle, 1 charriot pour transport des billons, plusieurs colliers de chevaux, quemoule, chaînes, charpis, couvertures, un moule à bassin, etc.



Mises de bétail.

L'hoirie d'Anselme Tinguely, à La Roche, exposera en mises publiques, devant son domicile, « Aux Frandières », le lundi 20 mars, dès 1 heure de l'après-midi, son bétail, savoir: 3 bonnes jeunes vaches, dont 2 reportantes, 3 génisses et 1 vachette de 3 mois, le tout blanc et noir.

PAIEMENT COMPTANT.

L'exposante.